



CGG
Société anonyme au capital de 7 099 563 €
Siège social : 27 avenue Carnot, 91300 Massy
969 202 241 R.C.S. Evry

**Communiqué relatif à l'engagement de non-concurrence
du Directeur Général de la société CGG**

Massy, le 5 février 2020.

Sur proposition du Comité de nomination et de rémunération, le Conseil d'administration de la Société réuni le 11 décembre 2019, s'est prononcé sur la modification de l'engagement de non-concurrence applicable à Madame Sophie ZURQUIYAH, Directeur Général de la Société CGG (la « Société »).

Cette modification a pour objet de mettre cet engagement en conformité, notamment, avec les dispositions issues de l'ordonnance n° 2019-1234 du 27 novembre 2019 et du décret du même jour pris pour son application.

A ce titre, un avenant a été conclu avec l'intéressée le 29 janvier 2020.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-40-2 du code de commerce, il est précisé que les modifications portent sur les deux éléments suivants :

- D'une part, le versement de l'indemnité de non-concurrence serait exclu dès lors que Madame Sophie ZURQUIYAH ferait valoir ses droits à la retraite. En tout état de cause, aucune indemnité ne pourrait être versée au-delà de 65 ans ; et
- D'autre part, l'indemnité de non-concurrence devra faire l'objet d'un paiement échelonné pendant sa durée.

Le Conseil d'administration a justifié de l'intérêt de la modification de cette convention règlementée par la mise en conformité de la Société avec la nouvelle réglementation applicable ainsi qu'avec le Code AFEP-MEDEF, auquel elle se réfère.

Contact CGG : Direction Juridique, 27 avenue Carnot, 91300 Massy